

## Décision dans la procédure d'opposition n° 3347/99

*Opposant/e Miroglio Tessile S.p.A.*, Strada S. Margherita 23, IT-12051 Alba (Cuneo), marque internationale n° 600681 Luisa Viola, *Mandataire Jacobacci & Perani S.A.*, 2, avenue de la Gare des Eaux-Vives, 1207 Genève

contre *Défendeur/resse Viola Calzaturificio S.r.l.*, Via Castel Goffredo snc, IT-25010 Acquafredda (BS), marque internationale n° 701601 ANNA VIOLA

Le 17 mai 2000, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé ce qui suit:

1. La défenderesse est exclue de la procédure.
2. L'opposition n° 3347/1999 contre la marque n° IR-701 601 ANNA VIOLA est déclarée bien fondée.
3. La taxe d'opposition de 800 francs reste acquise à l'Institut.
4. Il est mis à la charge de la défenderesse le paiement à la partie adverse d'une somme de 1'800 francs à titre de dépens et de remboursement de la taxe d'opposition.
5. Il sera émis à l'encontre de l'enregistrement n° 701 601 ANNA VIOLA un avis de refus définitif total après l'entrée en force de la présente décision.
6. La présente décision est notifiée aux parties; par publication dans la Feuille fédérale à la partie défenderesse.

### *Voies de droit:*

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours à dater de sa notification devant la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne. Les mémoires de recours doivent être présentés en trois exemplaires.

30 mai 2000

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:  
Division des marques

## Décision dans la procédure d'opposition n° 3347/99

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	21
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	30.05.2000
Date	
Data	
Seite	2823-2823
Page	
Pagina	
Ref. No	10 124 561

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.